

DECISION N° 000025 /D/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 AVR 2021

PORANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/MINJEC/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 EN VUE DE L'ACQUISITION DE MATERIELS ET D'EQUIPEMENTS POUR L'INSCRIPTION ET L'ORIENTATION DES JEUNES VERS LES GUICHETS APPROPRIÉS A LEURS BESOINS EN INSERTION EN TROIS (03) LOTS EN PROCÉDURE D'URGENCE

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu** la Constitution ;  
**Vu** la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;  
**Vu** la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;  
**Vu** la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;  
**Vu** le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;  
**Vu** le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;  
**Vu** le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;  
**Vu** le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
**Vu** la Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/MINJEC/CIPM/2021 du 15 Mars 2021, en vue de l'acquisition de matériels et équipements pour l'inscription et l'orientation des jeunes vers les guichets appropriés à leurs besoins en insertion en trois (03) lots en procédure d'urgence, au MINJEC ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les entreprises ci-après désignées sont déclarées adjudicataires des marchés relatifs au dossier de consultation sus visé :

N° LOTS	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU DE LIVRAISON	DELAI DE LIVRAISON
LOT 1	ITE EXPERT SARL BP : 1 333 YAOUNDE	36 651 678	Siège de la Coordination Nationale de l'ONJ à Madagascar	30 jours
LOT 2	INFRUCTUEUX	//	//	//
LOT 3	GROUPEMENT Ets NGONG ET FRERES & Ets LIFE BP : 11 154 YAOUNDE	67 464 239	Siège de la Coordination Nationale de l'ONJ à Madagascar	90 jours

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**Ampliations :**

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

